



## FORUM JEUNESSE CÔTE-NORD

*La jeunesse au cœur...*

*...pour un avenir meilleur*

### *Mémoire* du Forum jeunesse Côte-Nord

dans le cadre de la  
*Consultation sur le projet de Plan de  
développement durable du Québec*

Février 2005

*Le Forum jeunesse Côte-Nord assure démocratiquement la prise en charge, la promotion et la défense des intérêts des 15-35 ans au plan local, régional et provincial en collaboration avec le milieu. Le Forum jeunesse Côte-Nord défend et fait la promotion, notamment auprès de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et de ses partenaires, des priorités jeunesse de la région.*

*Ses principaux mandats :*

- Participer à l'élaboration et assurer l'intégration de la préoccupation jeunesse dans la planification stratégique régionale afin que des actions concrètes soient entreprises;*
- Susciter la participation, la représentation et la relève des jeunes au sein des instances décisionnelles locales et régionales;*
- Assurer la continuité de la concertation entre les intervenants jeunesse locaux et régionaux afin de maximiser la cohérence et l'effet de leurs interventions;*
- Susciter l'émergence d'un esprit de soutien et d'entraide, et briser l'isolement des jeunes pour améliorer leurs conditions de vie.*

*La composition du Forum jeunesse Côte-Nord*

*19 administrateurs :*

- Six sièges destinés à des jeunes âgés entre 15 et 35 ans*
- Six sièges destinés aux organismes liés à la jeunesse*
- Trois sièges destinés aux Carrefours jeunesse-emploi*
- Un siège destiné à la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord*
- La régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Éducation et Emploi-Québec siègent également au conseil d'administration*

## TABLE DES MATIÈRES

La région de la Côte-Nord	
<i>Structure socioéconomique</i> .....	1
Présentation de l'organisme .....	3
Rassemblement jeunesse Québécois .....	3
Principales propositions du Rassemblement jeunesse Québécois	
<i>Québec vert</i> .....	7
<i>Québec habité et animé</i> .....	8
<i>Un Québec de savoir et de création</i> .....	9
<i>Un Québec sain et solidaire</i> .....	11
<i>Un Québec démocratique</i> .....	12
Le plan de développement durable du Québec	
<i>La démarche proposée</i> .....	14
<i>Principes et mesures définies dans l'avant-projet de loi</i> .....	14

## LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD

### Structure socioéconomique

En 2004, la Côte-Nord compte 96 497 habitants, soit environ 1,3 % de la population québécoise. Cependant, depuis 1986, la région a vu sa population diminuer de 7,7 % alors qu'au cours de la même période, le Québec a connu une croissance d'environ 15 %. Par ailleurs, les perspectives démographiques prévoient une diminution de la population de l'ordre de 18,1 % entre 2001 et 2026 si bien que le poids démographique de la région ne sera que de 1,0 % (81 707 individus) de la population québécoise en 2026. Pour la même période, la population du Québec devrait connaître une croissance de 9,3 %. De plus, la période de juin 2002 à juillet 2003 se solde par un bilan migratoire interrégional négatif de 1 134 personnes. Au cours de la période de 1991 à 2003, le bilan net résulte en un départ de la région de près de 13 785 personnes. Historiquement, l'évolution de la population sur la Côte-Nord a fluctué en fonction du dynamisme économique prévalant sur le territoire.

La population de la Côte-Nord se répartit entre cinq MRC, un territoire partiellement municipalisé (la Basse Côte-Nord) et neuf communautés autochtones. Trois groupes ethniques se côtoient soit les francophones qui regroupent 85 % de la population, les communautés autochtones (sept réserves et un établissement innu ainsi qu'une réserve naskapie) et les anglophones qui constituent l'essentiel (80 %) de la population de la Basse Côte-Nord. La Côte-Nord possède toujours des localités qui ne sont pas reliées au reste du Québec par voie terrestre.

De plus, la situation socioéconomique est disparate dans la région. D'une part, des villes industrielles où l'économie bat au rythme des grandes entreprises et des salaires moyens parmi les plus élevés au Québec et, d'autre part, des villages dévitalisés où l'économie est vacillante et le taux de chômage dépassant les 30 % et même les 40 % comme c'est le cas en Basse Côte-Nord.

Tableau 2.1  
Variation de la population de la Côte-Nord  
par région administrative de 1986 à 2004 et répartition en 2004

Région administrative	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004	Variation 2004/1986	Répartition en 2004
Basse Côte-Nord	5 959	5 832	5 748	5 737	5 717	5 690	5 698	-4,4%	5,9%
Caniapiscou	4 667	4 832	4 446	4 260	4 018	3 857	3 774	-19,1%	3,9%
Haute-Côte-Nord	14 263	13 541	13 439	13 147	12 955	12 837	12 714	-10,9%	13,2%
Manicouagan	36 369	36 108	36 271	34 286	33 834	33 610	33 363	-8,3%	34,6%
Minganie	7 116	7 013	6 936	6 825	6 784	6 727	6 639	-6,7%	6,9%
Sept-Rivières	36 224	35 898	36 459	35 453	34 856	34 605	34 309	-5,3%	35,6%
<b>Total</b>	<b>104 598</b>	<b>103 224</b>	<b>103 299</b>	<b>99 708</b>	<b>98 164</b>	<b>97 326</b>	<b>96 497</b>	<b>-7,7%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Tableaux statistiques de l'Institut de la statistique du Québec.

La Côte-Nord accuse un taux de chômage plus élevé que la moyenne québécoise et figure parmi les trois régions (avec la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec) au Québec où le taux de chômage est le plus élevé. Le taux est passé de 10,8 % en 2002 à 13,7 % en 2003 (les données de la Côte-Nord comprennent celles du Nord-du-Québec). Le taux d'emploi de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec est passé de 56,8 % en 2002 à 51,9 % en 2003. Il s'agit du plus bas niveau en cinq ans alors que l'année 2002 avait connu un sommet. Par ailleurs, le taux d'activité de ces deux régions (60,1 %) demeure plus bas que la moyenne du Québec (66,0 %).

Le revenu personnel par habitant est inférieur à la moyenne provinciale. En effet, le revenu personnel par habitant de la région s'établissait à 25 772 \$ en 2002 comparativement à 27 067 \$ pour l'ensemble du Québec. Quant au revenu disponible par habitant, il se situait à 19 622 \$ versus 20 662 \$ pour la province. Toutefois, le revenu personnel disponible des MRC de La Haute-Côte-Nord, de la Minganie et du territoire de la Basse Côte-Nord se situait à approximativement 16 000 \$. Le revenu moyen des ménages privés de la Côte-Nord était supérieur à celui du Québec, soit respectivement 51 164 \$ et 49 998 \$.

Dans la région de la Côte-Nord, 8,8 % de la population de 15 ans et plus est titulaire d'un certificat ou d'un diplôme universitaire alors que pour l'ensemble du Québec, cette proportion est de 17,2 %. Par ailleurs, environ 1,3 % de la population de 15 ans et plus possède une scolarité supérieure au baccalauréat comparativement à 4,3 % pour l'ensemble du Québec<sup>1</sup>. Il importe de souligner que la Côte-Nord ne compte aucune institution d'enseignement universitaire. Les étudiants et étudiantes désirant poursuivre leurs études à ce niveau doivent quitter la région et ne reviennent souvent pas à la fin de leurs études, ce qui contribue à l'exode des jeunes. Par contre, des instances locales offrent de la formation universitaire en collaboration avec les institutions universitaires québécoises. Par ailleurs, à la session d'automne 2001, environ 35 % des finissants et finissantes du secondaire de la Côte-Nord décidaient de poursuivre des études collégiales pré-universitaires à l'extérieur de la région. Cette proportion est de 56,8 % en ce qui a trait aux études en formation technique<sup>2</sup>.

*Tableau 2.2*  
*Récapitulatif des principaux indicateurs socioéconomiques de la Côte-Nord*

<i>Indicateur</i>	<i>Côte-Nord</i>	<i>Province de Québec</i>
Population (2004)	96 497	7 542 760
Variation 2004/1996	-7,9 %	4,1 %
Perspectives démographiques 2026/2001	-18,1 %	9,3 %
Bilan migratoire 2002-2003 (personnes)	- 1 134	---
Âge moyen de la population	38,2	39,3
Taux de chômage (2003)*	13,7 %	9,1 %
Taux d'emploi (2003)*	51,9 %	60,0 %
Taux d'activité (2003)*	60,1 %	66,0 %
Revenu personnel par habitant (2002)	25 772 \$	27 067 \$
Revenu disponible par habitant (2002)	19 622 \$	20 662 \$
Revenu moyen des ménages privés (2000)	51 164 \$	49 998 \$
Transferts gouvernementaux (2002)	21,57 \$/100 \$	19,44 \$/100 \$

Sources : MDERR et tableaux statistiques de l'Institut de la statistique du Québec.

\* Données combinées pour les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional - Côte-Nord*, novembre 2004, page 5.

<sup>2</sup> Ibidem.

## *PRÉSENTATION DE L'ORGANISME*

C'est suite au Sommet de la jeunesse et du Québec tenu en février 2000, que 19 Forums jeunesse régionaux ont été mis en place dans chacune des régions du Québec. Ceux-ci s'assurent d'effectuer la promotion et la défense des intérêts et préoccupations jeunesse et sont les principales instances de concertation et de mobilisation des jeunes de leur région. À ce titre, les Forums jeunesse favorisent la participation active des jeunes au développement local et régional et visent à établir des rapports de collaboration avec les différentes instances décisionnelles de leur milieu.

À l'été 2004, les Forums jeunesse régionaux amorçaient une réflexion globale sur l'avenir et le développement de la société québécoise. L'objectif est ambitieux : définir la vision, les grandes orientations et les priorités d'action de la jeunesse concernant l'avenir de leur société.

## *RASSEMBLEMENT JEUNESSE QUÉBÉCOIS*

L'initiative d'organiser un premier rassemblement jeunesse découle d'une prise de conscience de la situation particulière à laquelle le Québec est actuellement confronté et du constat qu'une large réflexion sur les changements à apporter est nécessaire dès maintenant pour garantir un avenir prometteur aux générations futures. Les jeunes des régions, incluant les jeunes nord-côtiers et nord-côtières, sont désormais conscients que la protection de leur environnement, le développement de leur communauté et son développement économique est indissociable.

En effet, dans notre société actuelle, certaines problématiques sont particulièrement aiguës et préoccupantes, pensons à la pollution, à la pauvreté ou à l'exclusion sociale et professionnelle. Par ailleurs, selon certains démographes, le vieillissement de la population aura des impacts considérables sur notre société au cours des quinze prochaines années. Les enjeux sont majeurs : variation démographique importante, main-d'œuvre vieillissante, faible taux de natalité, augmentation des coûts des services sociaux, de la santé et de la dette, et ce, dans un contexte de mondialisation des marchés et d'économie du savoir.

Face à ces transformations démographiques, économiques et sociales, nous pourrions nous décourager et nier notre capacité d'être les bâtisseurs de notre avenir. Au contraire, nous croyons qu'il est possible de relever nos manches et d'agir pour modifier notre monde et proposer un Québec de demain. La génération actuelle des 15-30 ans est la plus scolarisée de l'histoire. Cette génération a accès à une abondance d'outils de communication qui permettent d'être en contact avec la planète en quelques secondes. Cette ouverture sur le monde et la possibilité de se déplacer plus facilement et rapidement qu'auparavant élargissent notre cadre de référence et améliorent notre capacité d'écoute et d'accueil de l'autre avec toute la diversité de ses expériences.

Malgré un poids démographique plus faible que celui des générations précédentes, la jeunesse d'aujourd'hui peut et doit, comme celle d'hier, façonner la société québécoise. Les décisions prises aujourd'hui auront des répercussions sur la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins. Il est temps de définir et de bâtir la société dans laquelle nous voulons vivre, une société enracinée dans la liberté, le respect, le développement durable, l'équité et la solidarité.

C'est donc dans cette perspective et invités à définir le Québec dans lequel ils voudraient vivre en 2024, que près de 400 jeunes de toutes les régions du Québec ont répondu à l'appel. Cinq thèmes ont été soumis à la réflexion : un Québec vert, un Québec habité et animé, un Québec sain et solidaire, un Québec de savoir et de création et un Québec démocratique.

Axés sur le principe du développement durable, les jeunes qui ont participé à cet événement l'ont fait à titre de citoyens responsables des choix d'aujourd'hui pour les générations futures en effectuant une démarche concertée, portée par une vision globale et incarnée par des actions concrètes. Les nombreux échanges et ateliers ont permis d'affirmer que le développement durable doit être la trame de fond du développement du Québec. Les jeunes d'aujourd'hui formeront les décideurs de demain, il importe pour nous qu'ils soient impliqués dans une démarche de développement durable et qu'ils puissent porter son message.

Les participants sont donc les seuls responsables des suites qu'ils souhaitent donner au Rassemblement jeunesse Québécois. La participation du Forum jeunesse Côte-Nord aux consultations sur le développement durable est donc une suite que nous souhaitons donner à cet événement.

Suite aux trois journées de réflexion tenues lors du Rassemblement jeunesse, les participants ont élaboré un Manifeste et une centaine de propositions sur les cinq thèmes soumis à la réflexion. Nous vous présentons donc aujourd'hui le fruit de ces résultats. Il importe toutefois de préciser, que compte tenu de leur nombre important, il est impossible de présenter l'ensemble des propositions énoncées. Nous axerons donc notre présentation auprès des propositions qui ont reçu le plus grand nombre d'appuis de la part des participants.

## MANIFESTE - RASSEMBLEMENT JEUNESSE QUÉBÉCOIS

### *Nous, les jeunes des régions du Québec,*

- *Habités par les valeurs de liberté, de justice, d'égalité, de solidarité et de démocratie;*
- *Conscients du futur social et économique du Québec;*
- *Responsables des choix d'aujourd'hui pour les générations futures;*
- *Animés par une volonté de progrès social et de changement;*
- *Prônant la prise en charge et l'implication citoyenne;*
- *Inspirés par les principes du développement durable d'équité sociale, de prudence environnementale et d'efficacité économique.*

## Voulons construire un Québec où :

- *L'accessibilité et la qualité de l'éducation* sont gages de bien-être, de liberté, d'innovation et de prospérité économique. L'éducation est la priorité du gouvernement du Québec. L'enseignement à tous les niveaux est moderne, soutenu et adapté aux nouvelles réalités. L'éducation post-secondaire est financée adéquatement par le gouvernement et rendue accessible tout en respectant le principe que le fardeau financier des étudiants n'est pas augmenté dans le temps.
- *La solidarité sociale* est vitale et fondamentale et passe par le respect de la diversité du tissu social québécois, par la lutte à la pauvreté, à la précarité et à l'exclusion en redistribuant équitablement la richesse. La solidarité du Québec dépasse aussi ses frontières en faisant la promotion et le développement du bien commun mondial.
- *Un environnement sain* implique une gestion responsable des ressources naturelles. Le respect de l'environnement est la condition du développement. Le Québec a une vision globale et à long terme de son développement qui a pour but l'amélioration de la qualité de vie. Ce qui ne signifie pas « avoir plus », mais « être mieux ». Sources d'activités économiques et considérées comme patrimoine collectif, nos ressources naturelles sont mises en valeur pour qu'elles contribuent au bien-être des humains d'aujourd'hui ainsi que de ceux de demain.
- *Les régions* sont des milieux habités et animés. La vitalité sociale, économique et culturelle des régions est inhérente au développement et au progrès de la société québécoise. La prospérité du Québec est tributaire de l'occupation de son territoire et du développement équitable des régions. Leur diversité contribue à l'enrichissement de la société québécoise.
- *Les enfants et la famille* sont au cœur des préoccupations de la société québécoise. Le Québec innove en favorisant et valorisant la réalisation du désir d'enfants, notamment en facilitant les conditions pour les mettre au monde et les élever.
- *La tendance démographique* est plus qu'une préoccupation. Les actions du gouvernement sont orientées en vue d'en prévenir les effets et d'assurer une équité entre les générations. Ces actions se traduisent notamment par un soutien accru à la famille et à l'immigration. Ouvert sur le monde, le Québec est ainsi une terre d'accueil pour les immigrants qui continuent à enrichir sa pluralité culturelle.
- *Les finances publiques* sont orientées vers la pérennité et le développement des services sociaux avant la réduction de la dette et des impôts. En ce sens, elles sont gérées non pas en fonction des intérêts électoraux, mais de la capacité de payer des contribuables actuels et futurs et de nos choix de sociétés.
- *Le rôle de l'État* est défini en fonction des défis sociaux, environnementaux, technologiques et économiques d'aujourd'hui et de demain. Son action se fonde sur des principes, des règles et des institutions qui visent à assurer la réalisation du bien commun et à protéger les plus démunis.

- *La qualité de vie* de chaque citoyen est assurée par la prévention et la promotion de saines habitudes de vie. Le système de santé adopte une approche globale qui agit sur l'ensemble des déterminants de la santé tout en maintenant un juste équilibre des dépenses entre le préventif, le curatif et le palliatif.
- *La démocratie* est la valeur qui fonde l'action politique québécoise. Le Québec assure une réflexion continue afin d'améliorer l'exercice de la démocratie et du rôle de citoyen. En ce sens, les institutions démocratiques sont représentatives, plurielles et participatives. La libre expression est un élément fondamental d'un État démocratique et de droit. Sur tout le territoire du Québec, le citoyen a accès à des sources d'information diversifiées et indépendantes des pouvoirs économiques et politiques. Les nouvelles technologies numériques brisent les frontières entre les nations, les identités et les savoirs pour transformer les rapports entre les citoyens et l'État.
- *La recherche et l'innovation* contribuent à enrichir les savoirs et les connaissances de la collectivité. Les activités de recherche et de développement ne sont plus asservies aux intérêts économiques et financiers, mais servent plutôt à satisfaire les besoins de base de la population, à enrichir les débats d'idées et à assurer un environnement sain. Des lieux de diffusion informent les citoyens et suscitent des débats autour des aspects scientifiques, éthiques et juridiques de ces nouveaux savoirs.
- *L'accès à un emploi de qualité* contribue à l'épanouissement et la valorisation de tous les citoyens. En ce sens, le Québec offre des emplois qui permettent aux individus d'être utiles en apportant leur contribution à la société. Les milieux de travail sont flexibles et adaptés aux aspirations et choix de vie des travailleurs. Le juste partage du travail est soutenu par le gouvernement afin d'assurer une distribution de l'emploi qui brise les iniquités. La formation continue et la transmission de connaissances des plus expérimentés vers les plus jeunes sont favorisées pour alimenter l'innovation.
- *La culture* est déterminante pour le développement social et économique du Québec. Créatrice de richesses, elle assure une meilleure qualité de vie et favorise le développement d'une fierté et d'une identité propre. Gage de progrès, de créativité et d'ouverture d'esprit, la culture est étroitement intégrée à l'éducation des enfants du Québec.

Le citoyen québécois est le véritable gardien de ces principes. Respectueux de l'environnement dans lequel il vit, il est conscient de sa capacité d'agir sur le bien-être collectif. Consommateur responsable, il est avant-gardiste, ouvert et solidaire envers ses concitoyens et les peuples voisins avec qui il partage les richesses de la Terre.

## PRINCIPALES PROPOSITIONS DU RASSEMBLEMENT JEUNESSE QUÉBÉCOIS

### QUÉBEC VERT

- Procéder à l'installation de compteurs d'eau potable dans toutes les industries du Québec;
- Que le Québec prenne les dispositions pour que toutes les municipalités offrent gratuitement des services aux résidences et aux PME de recyclage et de compostage d'ici 2008;
- Instaurer une politique (mesures incitatives) de transfert des fermes afin de soutenir la relève dans le projet d'acquisition d'entreprises agricoles;
- Instaurer un programme afin de soutenir des marchés publics dans les municipalités;
- Organisation de campagnes de promotion des produits agricoles locaux pour chacune des régions;
- Que le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs mette en œuvre une politique de développement durable intégrée de l'énergie, qui devra inclure la révision des mandats d'Hydro-Québec et la création d'un institut de recherche et de développement des énergies vertes (éolien, solaire, marées, chanvre, etc.) afin que le Québec redevienne une référence mondiale dans le domaine de l'énergie verte;
- Écarter définitivement tout projet de centrale thermique ou nucléaire;
- Mise en place d'un vaste programme d'efficacité énergétique résidentiel et industriel (notamment avec la modification des normes de construction) à la grandeur du Québec avec comme objectif 20 % d'économie d'énergie en cinq ans;
- Au même titre qu'une vaste campagne de sensibilisation a été lancée au Québec en ce qui a trait à la consommation de tabac ou, plus récemment, à celle de l'alcool au volant, que le Québec élabore et mette en œuvre une vaste campagne de sensibilisation à la consommation responsable et ses bienfaits ( ex. : étiquetage des produits locaux et équitables, suremballage, consignation des produits de courte durée ou à usage unique, identification des produits locaux, commerce équitable);
- Que le ministère de l'Éducation s'assure que le matériel pédagogique dès le primaire diffuse les valeurs de la consommation responsable (PRÉVENTION);
- Que le Québec procède à la nationalisation de l'eau afin que cette ressource soit gérée de façon responsable et que les bénéfices soient ainsi profitables aux citoyens du Québec;
- Que le Québec se dote d'une politique de gestion durable des territoires forestiers et augmente les investissements en recherche et développement pour valoriser l'agroforesterie (produits forestiers non ligneux) dans l'optique de diversification de l'économie des régions ressources.

## QUÉBEC HABITÉ ET ANIMÉ

Que le Québec se dote d'une politique familiale incluant les mesures suivantes :

- Campagne de valorisation de la famille qui intègre, notamment, des messages sur la notion de responsabilité parentale et qui valorise le lien intergénérationnel;
- Que les places en service de garde soient développées afin de répondre aux besoins, qu'elles soient offertes à tarif modeste et universel et que les services offerts soient adaptés aux réalités du marché du travail et aux réalités des parents-étudiants;
- Que le dossier sur les congés parentaux se règle d'ici la fin de l'année 2004 afin que les parents d'un nouveau-né puissent bénéficier d'un congé de 40 semaines avec 70 % du salaire du parent en congé.

En modifiant les normes du travail afin que :

- Tous les parents ayant de jeunes enfants qui fréquentent l'école primaire et secondaire puissent bénéficier d'une semaine additionnelle de congés durant la semaine de relâche.

### DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE ET DURABLE DES RÉGIONS

- Décentraliser dans les régions les pouvoirs et les outils économiques afin qu'elles prennent en main leur développement;
- Que le Québec se dote d'une politique d'occupation du territoire incluant les mesures suivantes :
  - Maintenir le crédit d'impôt pour favoriser le maintien et le retour des jeunes en région jusqu'en 2008 et que des énergies soient déployées pour en faire la promotion à l'échelle du Québec et en mesurer les résultats annuellement;
  - Qu'un fonds soit créé par un partenariat entre les gouvernements et le milieu des affaires afin de soutenir les initiatives des régions visant le développement et la mise en œuvre de stratégies pour favoriser l'établissement des jeunes;
  - Instaurer un guichet unique dans chacune des régions du Québec pour offrir le programme d'accueil aux nouveaux arrivants, notamment l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue française, les connaissances sur l'histoire du Québec, de la région d'adoption, de la vie culturelle et démographique et des modes de vie et une offre de parcours volontaire d'insertion;
  - Afin de garantir des services de qualité et une accessibilité aux études post-secondaires sur l'ensemble du territoire du Québec, mettre en place un mode de financement asymétrique afin de favoriser le développement de pôles régionaux de savoir coordonnés.

## ENTREPRENEURIAT/ÉCONOMIE SOCIALE/COOPÉRATIVE

- Bonifier le fonds d'économie sociale, le fonds Jeune Promoteur et relancer le programme AUDACE pour soutenir le démarrage d'entreprises;
- Modifier les règles des fonds de soutien à l'entrepreneurship afin de s'assurer que les jeunes entrepreneurs puissent bénéficier d'aide technique et financière sur une période plus longue (cinq ans);
- Développer une culture entrepreneuriale au Québec en mettant en place les mesures suivantes :
  - Affecter des ressources à temps plein en milieu scolaire dédiées à la stimulation des valeurs entrepreneuriales et la réalisation d'activités entrepreneuriales;
  - Que les Tables d'aînés établissent des réseaux de mentors pour accompagner les nouveaux entrepreneurs.

## QUALITÉ DU MILIEU DE VIE/SENTIMENT D'APPARTENANCE

- Introduire des cours d'éducation à la citoyenneté à tous les niveaux (primaire, secondaire, collégial, universitaire) pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'initiative citoyenne;
- Introduire dans tous les établissements d'enseignement secondaire la possibilité pour les élèves de faire reconnaître - par l'obtention de crédits - des heures d'implication citoyenne (bénévolat);
- Assurer la pérennité du financement des mesures jeunesse actuelles (Fonds jeunesse/Place aux jeunes) afin que de tels outils continuent de favoriser l'établissement des jeunes en région et le développement de leur sentiment d'appartenance;
- Dans le but de favoriser le développement du sentiment d'appartenance et la qualité de vie, que soit incluse au cursus scolaire l'histoire régionale.

*UN QUÉBEC DE SAVOIR ET DE CRÉATION*

## ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

- Augmenter et affecter prioritairement les ressources humaines et financières aux services complémentaires aux élèves en lien avec les communautés locales;
- Rétablir le programme « Ça bouge après l'école » (activités parascolaires sportives, culturelles et citoyennes);

- Diminuer significativement le ratio élèves/professeur au primaire et au secondaire afin de personnaliser l'enseignement, améliorer l'apprentissage et favoriser l'intégration d'élèves en difficulté;
- Encadrer adéquatement l'enseignement, valoriser la formation continue des enseignants, collaborer avec la collectivité et responsabiliser les divers acteurs gravitant autour des enfants (famille, enseignants, intervenants, éducateurs spécialisés).

#### Créer un milieu de vie stimulant pour les élèves en :

- Augmentant l'accessibilité aux programmes hybrides (art/étude, sport/étude);
- Augmentant le nombre d'heures d'exercice physique;
- Diversifiant les parcours de formation pour répondre aux besoins et aux intérêts des élèves;
- Valorisant l'acquisition d'une culture générale;
- Faisant la promotion de la lecture à l'école;
- Stimulant les débats et le développement de l'esprit critique;
- Promouvoir l'engagement des élèves dans leur milieu, instaurer un cours sur l'engagement communautaire, reconnaître les différentes formes d'implication sociale des élèves et susciter le bénévolat dans la communauté selon les champs d'intérêts des élèves.

#### **ÉDUCATION POST-SECONDAIRE**

- Adapter l'offre de programmes des Cégeps aux particularités et aux créneaux régionaux tout en maintenant un diplôme national afin de garantir la qualité de l'enseignement, l'équité entre les régions et l'universalité des diplômes;
- Que les institutions d'enseignement reconnaissent l'implication et l'engagement dans la communauté et/ou l'entreprise comme une dimension essentielle de la formation post-secondaire, notamment par l'octroi de crédits scolaires (sur le modèle des pays scandinaves).

#### **ACCESSIBILITÉ ET FINANCEMENT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION**

- Assure l'accessibilité aux études grâce à un régime de prêts et bourses adéquat, notamment par l'abolition des dernières coupures au service de l'Aide financière aux études, par un régime priorisant les bourses plutôt que les prêts et par une évaluation plus juste des besoins financiers des étudiants en fonction de leur région et de leur situation socioéconomique réelle;
- Favorise l'intégration d'étudiants internationaux.

## RELÈVE ARTISTIQUE ET SOUTIEN À LA CRÉATION

- Créer un fonds culturel autonome qui aurait comme principale mission l'émancipation de la culture locale et le soutien financier aux jeunes artistes de la relève sur l'ensemble du territoire québécois;
- Que chaque région se dote d'un plan régional pour la formation continue en favorisant le regroupement des expertises du milieu (PME, OBNL) afin de développer une culture du savoir dans chacune des communautés;
- Créer un système de jumelage entre les entreprises et le réseau de l'éducation qui permettrait aux employés d'effectuer de la formation continue sur les heures de travail pendant que des stagiaires (programme coopératif ou nouveaux diplômés) comblent les postes et profitent d'une première expérience en milieu de travail;
- Que le Québec se pose en leader international sur la question de la diversité culturelle, en appuyant les démarches de l'UNESCO visant à exclure la culture des accords commerciaux internationaux et en développant des liens de partenariat à l'intérieur de la francophonie et de l'Amérique;
- Instaurer des programmes d'échanges interrégionaux et interculturels à l'intérieur du Québec.

## *UN QUÉBEC SAIN ET SOLIDAIRE*

### PRÉVENTION DES PROBLÈMES SOCIAUX ET DE SANTÉ

- Mettre en place un continuum des services axé sur la prévention et la promotion de la santé et des services sociaux en concertation avec les intervenants du milieu;
- Augmenter de 30 minutes par jour les heures d'éducation physique au primaire, secondaire et collégial.

### LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION

- Valoriser l'action communautaire autonome en reconnaissant les bienfaits de leurs actions en les finançant adéquatement pour qu'ils remplissent leur mission.

## MOUVEMENTS AUTONOMES ET SYNDICAUX

- Favoriser la mise en place de politiques jeunesse au sein des syndicats. Ces politiques incluraient :
  - Partage du temps de travail;
  - Abolition des clauses orphelines;
  - Nouvelles formes de représentation pour les travailleurs atypiques;
  - Souplesse dans la culture et la structure syndicale pour favoriser la relève.

## MONDIALISATION ET SOLIDARITÉ SOCIALE

- Que chacun des organismes présents au Rassemblement jeunesse québécois se dote d'une politique de consommation responsable visant la prise en charge citoyenne et la mise en place d'actions concrètes dans nos milieux, en axant sur la sensibilisation et l'éducation.

## *UN QUÉBEC DÉMOCRATIQUE*

### JUSTICE

- Créer un guichet d'information unique et complet visant à informer et supporter les citoyens désirant cheminer dans le système judiciaire et avoir accès à toute la jurisprudence;
- Assurer un suivi post-détention afin de favoriser une meilleure réintégration de la personne dans sa communauté;
- Aider adéquatement, psychologiquement et financièrement des victimes d'actes criminels.

### PARTICIPATION ET ÉDUCATION CITOYENNE

- Instaurer un véritable programme d'éducation citoyenne à l'école, et ce, dès le primaire, composé d'occasions de vivre des expériences concrètes d'engagement, de cours d'éducation à la citoyenneté intégrant les expériences acquises;
- S'assurer d'une représentativité jeunesse au sein de l'ensemble des instances décisionnelles publiques (CRÉ, CLD, MRC, etc.).

## MONDIALISATION ET DÉMOCRATIE

- Exclure la culture, l'éducation et la santé des traités internationaux (accords économiques).

## INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET POUVOIRS

- Que les préfets des MRC soient obligatoirement élus au suffrage universel;
- Mettre en œuvre des actions et des services qui permettront d'informer et de supporter les jeunes de moins de 35 ans qui désirent occuper un siège dans une instance décisionnelle.

## LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC

### *La démarche proposée*

La démarche proposée est nécessaire pour assurer l'avenir de nos collectivités et le développement de toutes les régions du Québec. Il est donc essentiel que l'ensemble de la population nord-côtière comprenne la démarche et se sente concernée par celle-ci. Sans cet élément, la mise en œuvre d'un plan de développement durable pour le Québec est irréalisable.

À cet effet, la définition du développement durable est très fastidieuse et complexe, il est donc primordial pour nous qu'une sensibilisation et une vulgarisation du concept soient mises en œuvre. En effet, pour plusieurs d'entre nous, la définition du développement durable ne permet pas de répondre à plusieurs questions simples qui ont une incidence directe sur nos milieux de vie. Par exemple : comment produire de l'électricité comme bien économique et social à partir de barrage, sans pour autant polluer l'eau ou modifier l'environnement local de manière notable? Comment maintenir un air sain et se déplacer en voiture quand il faut se rendre à l'école?

### *Principes et mesures définies dans l'avant-projet de loi*

Les principes et mesures énoncés sont rassembleurs et complets. Il importe de continuer de livrer le message que la base du développement durable est le plan environnemental. Toutefois, nous nous devons d'accentuer nos efforts à promouvoir le plan social et économique. Sans la compréhension que ces deux sphères font parties intégrantes du concept de développement durable, la démarche et sa compréhension sont incomplètes.

En effet, sur papier, *conjuguer protection de l'environnement, progrès social et développement économique en combinant les efforts et les ressources pour atteindre des buts communs* est une entreprise fort louable, mais elle demande du temps avant d'en connaître les résultats et d'en constater les impacts réels dans nos milieux. Il est donc essentiel de fournir des indicateurs visant l'atteinte de la compréhension du développement durable.

Il est également primordial de miser sur la conservation des acquis et de les adapter, voir même les bonifier, en fonction des paramètres du développement durable. À titre d'exemples, le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), attribué dans toutes les régions du Québec et géré par et pour les jeunes, est négocié et renouvelé d'une année à l'autre. Difficile donc de travailler dans une perspective de long terme lorsque l'on ne connaît pas la teneur des sommes qui seront investies et, même encore, si les Fonds seront renouvelés. Ne serait-il pas primordial de consolider ce type de mesures en y appliquant concrètement les principes et les mesures du développement durable et en y appliquant des indicateurs qui permettent sa compréhension?

Au-delà des principes et des mesures qui dictent le plan de développement durable du Québec, il faut savoir démontrer par des gestes concrets dans nos milieux quelles actions s'effectuent selon les critères du développement durable. En effet, promouvoir et sensibiliser nos milieux concrètement à ces principes en y jumelant une grille

d'évaluation des résultats aura certainement des effets multiplicateurs et positifs pour nos milieux respectifs. Et pourquoi pas la production d'un logo, d'un sigle pour tous les projets oeuvrant dans une perspective de développement durable et qui serait mis en valeur dans nos milieux?

Depuis quelques années déjà, le Forum jeunesse Côte-Nord travaille à la réalisation de projets touchant directement les jeunes de toute la région. Prenons à titre d'exemples, les projets visant l'implication des jeunes au sein des instances décisionnelles ou la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse.

Toutefois, dans la perspective où, selon l'Institut de la statistique du Québec, près de 6000 jeunes de 15 à 29 ans quitteront la région au cours des vingt prochaines années, le dossier prioritaire pour notre organisation demeure le dossier de la migration des jeunes. À ce propos, divers comités œuvrent dans chacune des MRC à la réalisation d'actions concrètes touchant cet aspect en coordination avec des actions régionales visant la promotion de notre région et de ses perspectives d'emplois.

Il est important de rappeler que le plan de développement durable du Québec doit prendre en considération cet aspect. En effet, sans véritable politique d'occupation dynamique du territoire, comment contribuer concrètement à la mise en place d'un plan de développement durable. Il importe donc pour le gouvernement du Québec de s'assurer que toutes les régions du Québec se reconnaissent dans le plan de développement durable et aient les moyens de participer à ce projet ambitieux.

Pour une région comme la nôtre, où le développement économique et les flux de population ont toujours été liés, il importe de s'assurer de consolider les acquis de notre région, son développement social et d'avoir toutes les cartes en main pour se doter de moyens pour atteindre nos objectifs communs. Une véritable politique d'occupation dynamique du territoire et des actions gouvernementales axées en ce sens permettraient certainement d'axer les efforts des jeunes nord-côtiers et nord-côtières vers un plan de développement durable pour toutes les régions du Québec.